



Héritier taisant et Sans domicile

Par **JeanJacques06**, le **19/12/2017** à **11:58**

Bonjour, rnMa mère est décédée en Mai 2016.rnNous sommes que 2 enfants .rnMon notaire est prêt à partager, il n'y a que de l'argent.rnJ'ai mandaté le mois dernier Maître X pour une sommation d'opter en l'encontre de mon frère .rnCelui-ci semble être devenu sdf , mais il a bel et bien une adresse postale, un téléphone, enregistré à la CPAM. Je sais même qu'il se rend régulièrement à la pharmacie.rnCela fait plus de 2 mois que cette sommation a été mandatée, j'ai téléphoné ce matin et il m'a été répondu qu'un PV de recherche infructueuse allait être dressé. rnPuis-je demander au TGI de nommer un représentant, que puis-je faire? Mandater un autre huissier? rnUn grand merci d'avance